

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Siège social: 1807A Av de La Résistance-83000 TOULON
Siret: 477 793 459 00025 - Président: Julien Mari
E-mail: j.mari@orange.fr
Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 7 janvier 2025 au YCT

Présents : Jacques Boutet, Catherine Claverie, Laurent Corbier, Marie Danièle Corne, Jeanine De Ganay, Didier Gestat de Garambé, Hélène Le Gac, Patrick Lerousoux, Nelly Maître, Julien Mari, Annie Pinard, François-Régis Porquet, Jean-Marie Quentel

Excusés : Lore-Lise Brégal, Aline Cros, Emmanuel De La Taille, Guy Le Roux, Arnaud Louis, Florian Roquette

1. Approbation du compte-rendu du CA du 3 décembre 2024.

Il est adopté à l'unanimité.

2. Résultats de l'enquête publique sur la rénovation de l'anse Tabarly

Vous pouvez (re)lire notre contribution à l'adresse

→ [EP-Transmission-au-CE-du-CIL-Cap-Brun-et-Petit-Bois-vDEF-6-nov.pdf](#)

Vous pouvez lire l'intégralité des conclusions du commissaire enquêteur à l'adresse

→ [dp_tabarly - conclusions_enquete_publique.pdf](#)

Nous vous proposons ci-dessous un résumé des points qui ont attiré notre attention.

1/ Conclusion finale du commissaire-enquêteur :

Avis favorable, car ce projet répond :

- à un vrai besoin,
- à l'intérêt public,
- à une intégration (paysagère , environnementale...) très en amont,
- à une volonté d'information du public au travers des CIL riverains.

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

2/ Résumé des réponses de TPM à la suite du rapport du CE (lettre TPM du 27/11/2024)

- Une évaluation environnementale préalable a bien été menée, et il en a été conclu que le projet n'avait pas à être soumis à Étude d'Impact ;
- Tous les risques (y compris celui de la montée des eaux) ont été évalués et pris en compte ;
- Par rapport à tous les schémas qui peuvent circuler (internet ou autres), la seule et unique intégration paysagère sera celle du visuel retenu à l'issue de la procédure du concours d'architectes .

S'agissant de la hauteur...

- le sous-secteur ULn ne représente que 2,6% de la zone UL...aucune élévation supérieure à 7m hors du secteur ULn,
- la construction d'un hangar de stockage et atelier est justifiée par une meilleure ergonomie et adaptation aux pratiques actuelles de la voile, et la volonté d'accueillir des compétitions d'envergure,
- et aucunement l'idée d'implanter ue activité industrielle...

3/ Coût du projet : actuellement estimé à 9 millions HT (env 12 millions TTC), il intègre tous les risques identifiés ; par ailleurs le surcoût lié à l'élévation d'un hangar à 12 m est inférieur à 3% du budget ;

4/ Jurisprudence ? ce sous-secteur ULn n'a pas vocation à faire jurisprudence car son existence est soumise à une Déclaration de Projet pour un projet particulier ;

Enfin, il y aura encore des présentations et échanges avec les deux CIL, notamment pour présenter le projet retenu dans le cadre du concours . Nous nous en réjouissons.

Si nous ne sommes pas totalement opposés à ce projet nous continuons toutefois à émettre quelques réserves concernant la nécessité d'un hangar de réparation de 12m et le budget du projet en période de vaches maigres. Il nous faut attendre juin 2025 pour avoir une idée visuelle du projet.

3. Les courriers reçus.

De Madame Laetitia TRANCHANT sur les nuisances, notamment sonores et nocturnes causées par la boîte de nuit le BOKA CLUB (ex Karaoké) situé rond-point Magaud à la lisière de Toulon-La Garde.

Nous décidons d'en faire une doléance pour inciter la Mairie à rappeler au propriétaire ses obligations.

4. Tour de table.

- Le projet d'un marché de produits régionaux sur la place Baratier a été évoqué. D'après nos informations seule une association des commerçants autour de la place peut en décider.

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

- Nous allons relancer la Mairie pour que le câblage par fibre du quartier devienne enfin accessible à tous ceux qui le demandent.
- Nous réitérons notre demande d'un nettoyage de la petite forêt de la butte en dessous du fort du Cap Brun.
- Des chenilles processionnaires envahissent de nombreux pins au niveau de l'anse du Fer à Cheval.
- Nous faisons la demande de décoration lumineuse pour les fêtes de fin d'année dans notre quartier, notamment devant l'école.

La réunion s'est terminée, comme il est de coutume, autour d'une galette des rois ...

Jacques Boutet et Nelly Maitre